



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de LAUDET (Marc), « Glossaire », *Essai sur la théorie de la monnaie suivi de sa réception en Italie (Pietro Verri, Paolo Frisi)*, LLOYD (Henry), p. 205-207

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-10726-2.p.0205](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-10726-2.p.0205)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

GLOSSAIRE

ARTS : Ensemble des moyens et/ou des procédés par lesquels les hommes cherchent à atteindre un résultat. Savoir-faire, habileté, technique...

CETERIS PARIBUS : Toutes choses égales par ailleurs.

CIRCULATION : Henry Lloyd s'explique largement sur ce qu'il entend par **CIRCULATION**. Le point de départ est relatif au fait que le mot peut avoir deux significations : action de se mouvoir perpétuellement et de manière continue, circulairement avec retour au point de départ ; mouvements des biens ou des personnes entre des villes, régions, des pays. Pour donner sens à la circulation monétaire, son analogie avec la circulation sanguine deviendra fréquente

COMMERCE : Le mot a deux significations imbriquées, même si dans cet essai, il est utilisé dans le sens d'activités qui consistent à échanger des marchandises, il garde une connotation du sens de « relations sociales ou amicales » entre plusieurs personnes ou, plus généralement de fréquentation.

DENRÉE : Henry Lloyd utilise le terme anglais « *provision* », traduit ici par le mot « denrée » dans le sens usuel, certe un peu vieilli, de marchandises destinées à la consommation courante.

Les denrées ne concernent pas que l'alimentation, même si elles la contiennent.

DESPOTISME : Forme de gouvernement dans lequel un seul homme detient le pouvoir absolu. La différence avec la monarchie absolue est que le despote, comme le monarque absolu, exerce le pouvoir seul et sans contrôle, voire de manière arbitraire, mais contrairement au monarque absolu, le despote n'a pas de légitimité.

EMPIRE : Chez Henry Lloyd, le terme n'implique pas une forme politique particulière, n'implique donc pas la présence d'un Empereur. Il s'agit, d'une manière générale, d'un État ou d'un ensemble d'États d'une certaine ampleur géographique avec une certaine homogénéité politique et/ou culturelle.

ÉTAT : Avec la majuscule qui s'impose, il s'agit de l'autorité souveraine et des administrations qui en découlent auxquelles sont soumis un ou des groupements humains vivant sur un territoire déterminé.

GOVERNEMENT : Mode de direction des affaires publiques.

INDUSTRIE : Capacité à réaliser un travail ; ensemble des activités ou des opérations ayant pour objet la production et

l'échange des marchandises même dans le cas où elles ne sont pas destinées à être vendues (contient donc l'agriculture, le commerce, les transports, les services, les activités artisanales et manufacturières).

LUXE : Pratique sociale caractérisée par des dépenses somptuaires, le goût du faste, le désir d'ostentation.

MANUFACTURE : Au sens où Henry Lloyd utilise le terme, aujourd'hui vieilli : action de façonner, de fabriquer ; quelquefois, de manière plus précise, forme d'organisation du travail fondée sur des techniques manuelles. En histoire de l'économie : forme historique d'organisation du travail fondée sur la technique manuelle et caractérisée par une concentration de main d'œuvre, par la subdivision de chaque processus de production en une série d'opérations de travail simplifiées, par la différenciation et la spécialisation des instruments de travail.

MŒURS : Ensemble des comportements propres à un groupe humain, considérés dans leurs rapports avec une morale collective spécifique à ce groupe.

MONARCHIE : Système de gouvernement dans lequel le pouvoir est exercé par une seule personne, le plus souvent, mais pas nécessairement, par un Roi héréditaire. Une monarchie peut être élective (le Saint Empire), absolue (Louis XIV) ou limitée par une constitution (Angleterre à partir de la fin du XVII^e siècle), ou par une représentation. En France, elle devient absolue à partir de 1614 (dernière réunion des États Généraux avant la Révolution) jusqu'en 1789.

MONNAIE SONNANTE ET TRÉBUCHANTE :

Henry Loyd utilise le terme « *easy money* », c'est-à-dire de la monnaie immédiatement accessible, immédiatement disponible. Dans la mesure où, dans les conceptions monétaires du moment, la valeur de la monnaie est fondée sur son contenu en métal, seule la monnaie sonnante et trébuchante est directement accessible.

NATION : Groupe humain stable défini, caractérisé par une langue, une culture, des mœurs communs. Ce n'est que plus tard que le terme supposera une communauté politique souveraine, correspondant à un stade de développement d'un mode de production quand bien même alors cette communauté ne partagerait pas nécessairement une langue, une culture ou des mœurs communs. Chez Jean Bodin (1529 ?/1596) les mœurs des hommes sont fondées à partir des caractéristiques naturelles d'un territoire, chez Antoine de Montchrétien (1575 ?/1621), ce sont non seulement les mœurs et le comportement des hommes, mais ce sont aussi leur culture et leurs activités (notamment économiques) qui sont fondées sur ces caractéristiques naturelles. C'est précisément ce dernier enseignement qu'Henry Lloyd retient de Montesquieu (pour les aspects culturels et comportementaux). Dans ce cadre, la dimension politique de la nation est inexistante : on est Français, Anglais ou Prussien lorsque l'on est sujet du roi de France, d'Angleterre ou de Prusse. Et peu importe que l'on partage, ou que l'on ne partage

pas une communauté de langue, de culture ou de mœurs. C'est la puissance des armées du roi qui lui permet de construire cet espace, et donc, comme chez Jean Bodin, de fonder la nation, au sens politique, par sa capacité à légiférer sur un espace. Henry Lloyd est d'abord un théoricien militaire et, dans ses travaux sur ce thème, il montre que, quelle que soit la force de ses armées, en fin de compte, le roi ne peut s'assurer d'une paix durable sur ses terres qu'à la condition que les frontières du Royaume définissent un espace homogène en matière de comportements, de mœurs, de culture. Il définit, pour chacun de ces espaces leurs frontières naturelles, participant ainsi à une nouvelle construction conceptuelle de la Nation. Depuis Adam Smith (*La richesse des Nations*) en 1776, et plus encore depuis la Révolution Française, c'est ce dernier sens, qui possède intrinsèquement une dimension politique, qui prime.

NAVIGATION : Ensemble du trafic par eau, mais aussi, l'art de conduire sur l'eau.

OSTRACISME : Bannissement d'un citoyen athénien suspect du fait de sa puissance, de son pouvoir ou de son ambition, pour une durée de 10 ans à la suite d'un jugement du peuple.

POLITIQUE : Utilisé par Henry Lloyd dans le sens très large de : « Qui a rapport à l'organisation d'une société ».

PRINCE : Celui qui possède une souveraineté en titre et qui l'utilise (cela peut donc s'appliquer à un Président de la République ; le mot ne suppose pas une monarchie).

RÉPUBLIQUE : Est à prendre, par exemple, au sens de Jean Bodin *Les six livres de la République* (1576), c'est-à-dire au sens de communauté d'esprit, voir d'un ensemble de personnes ayant entre elles quelque chose en commun. Le terme n'a rien à voir avec une forme politique déterminée (si ce n'est avec un idéal antique) : la République de Cromwell n'a pas laissé de souvenirs impérissables, les États-Unis d'Amérique n'existent pas encore, la Révolution Française n'est pas encore advenue.

SCIENCE : Somme des connaissances que l'on peut acquérir par l'étude, la réflexion ou l'expérience. Jusqu'à la Renaissance la science relevait du sens divin des choses, elle devient l'adresse ou l'habileté dans une pratique qui résulte de connaissances raisonnées.

TRAVAIL : Ensemble des activités humaines qui exigent un effort soutenu et qui visent à la modification des éléments naturels. Ce n'est que plus tard que le travail supposera nécessairement un mode d'organisation spécifique dédié aux activités à finalités marchandes.

TRÉSOR : Réserve d'or et d'argent constituée par un État, en général pour subvenir à des dépenses exceptionnelles (souvent liées à la guerre).